



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
MINISTRE DE LA SANTE  
*Programme National de Lutte contre le VIH sida (PNLS)*

Note circulaire

Objet : Mesures opérationnelles de prise en charge de PvVIHs pendant cette pandémie à Covid-19

**A L'ATTENTION DE TOUS**

- Les Médecins Inspecteurs des Provinces
- Les Chefs de Division Provinciales
- Les Médecins Coordonnateurs Provinciaux du PNLS
- Les Médecins Chefs de Zones de Santé
- Les Médecins directeurs des Hôpitaux
- Les Infirmiers Titulaires des Centre de Santé
- Les Partenaires Techniques et Financiers

Mesdames et Messieurs ;

La pandémie à corona virus-19 risque très probablement d'entraîner un impact négatif particulièrement sur le système de santé, l'organisation des services, ainsi que la qualité des soins en général et singulièrement dans la prise en charge des PVVIHs avec risque de cessation du continuum de l'offre des soins aux PvVIHs d'une part, et de la contamination de ces derniers au covid-19 d'autres part.

De ce qui précède, je vous prie d'adapter et renforcer l'organisation des services de lutte contre le VIH/Sida en appliquant scrupuleusement les stratégies efficaces de l'offre des soins de qualité, du continuum des soins, des protection des PvVIHs et des prestataires à la contamination au corona virus ci-dessous :

1. Appliquer la dispensation différenciée « Multi-mois » des ARV à raison de 3 mois pour les nouvelles inclusions jusqu'à 3 mois de prise des ARV et 6 mois pour les patients ayant plus de 3 mois de prise d'ARV. Sauf pour des cas de contre-indication éventuelle jugée par le soignant ou le patient lui-même ;
2. Redynamiser le comité thérapeutique ;
3. Renforcer l'éducation thérapeutique en insistant sur :
  - la nécessité de continuer la TARV même en cas d'une infection éventuelle au corona virus-19,
  - l'identification des effets indésirables précoces et la conduite à tenir,
  - l'application des mesures pour la prévention contre le corona virus-19,
4. Repousser (décalage) si possible le moment du suivi biologique : mesure de la charge virale...
5. Renforcer le lien entre de collaboration entre prestataires des sites des soins et communautaires

Fait à Kinshasa, le 11 Avril 2020

**Dr. KAMANGA LUKUSA Luc-Ferdinand**

**MEDECIN DIRECTEUR**